



p.3

ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), DU 12 JUIN

«Le nombre de dossiers de candidature retirés montre une prise de conscience démocratique»



p.2

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a révélé, hier dimanche, que 619 dossiers de candidature à l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 12 juin prochain, dont 456 de 46 partis politiques et 297 dossiers dans le cadre des listes libres (indépendants), soit près de la moitié du nombre de dossiers, ont été, jusque-là, retirés auprès de son instance qui a su, a-t-il dit, gagner la confiance des partis et des acteurs sur la scène politique. Qualifiant le processus de prometteur et appelant à l'optimisme.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION «LES PRIX DES ADDITIONS S'ENVOLENT !»



p.4



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
**La composante
connue dans
les prochains
jours** p.2



DG DE L'ONILEV :

«Le prix de la volaille devrait se stabiliser dans les prochains jours» p.4

Tourisme

Promouvoir la performance pour en faire «une force motrice» de l'économie

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a mis en avant, samedi à Alger, l'impératif de promouvoir la performance du secteur pour en faire «une force motrice» du développement économique.

Annaba

Priorité aux trisomiques dans l'aide à l'insertion socio-professionnelle

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, que la catégorie des personnes atteintes du syndrome de Down (trisomie 21) avait «la priorité» en matière d'aide à l'insertion socio-professionnelle et de financement pour la création d'activités dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).



Cerist

Enseignement supérieur, lancement aujourd'hui de la 1^{ère} édition «Un projet, un brevet»

La première édition de l'initiative «Un projet, un brevet» sera lancée, aujourd'hui à Alger, pour la sélection d'une soixantaine de projets à diffuser sur la webtv du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN)

«Le nombre de dossiers de candidature retirés montre une prise de conscience démocratique»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a révélé, hier dimanche, que 619 dossiers de candidature à l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 12 juin prochain, dont 456 de 46 partis politiques et 297 dossiers dans le cadre des listes libres (indépendants), soit près de la moitié du nombre de dossiers, ont été, jusque-là, retirés auprès de son instance qui a su, a-t-il dit, gagner la confiance des partis et des acteurs sur la scène politique.



Charfi a estimé que les changements prévus dans la loi électorale concernant le mode de scrutin mettront en échec toute tentative d'exploitation de l'argent sale et ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente. (Photo:DR)

Qualifiant le processus de prometteur et appelant à l'optimisme. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, Mohamed Charfi, a affirmé que ces chiffres sont prometteurs. Et, a-t-il poursuivi, montrent que la prise de conscience démocratique a trouvé une résonance parmi les citoyens, d'autant plus que la plupart des listes sont dirigées, selon les premiers retours, par des diplômés ayant un niveau académique élevé. Mettant en avant la démarche de l'ANIE visant à renforcer la démocratie et à conférer la légitimité constitutionnelle aux institutions étatiques depuis sa première prestation de serment coïncidant avec l'échéance présidentielle.

L'invité de la Chaîne I de la radio nationale a, à l'occasion, mis en garde contre les pratiques occultes durant la prochaine campagne électorale. «Le renforcement du travail de l'Autorité en la dotant d'une commission chargée de surveiller le financement des comptes des campagnes électorales et référendaires permettra de mettre le financement des campagnes électorales sous la loupe de l'ANIE qui veille à éloigner l'argent suspect de l'opération électorale», a ajouté Mohamed Charfi. L'ANIE, a-t-il fait savoir, était dotée de suffisamment de prérogatives et restait apte à mener des enquêtes, à l'issue de la proclamation des résultats du vote, sur l'origine du financement de la campagne électorale. Faisant remarquer que ce travail qui pourrait prendre jusqu'à six mois, amènerait la disqualification si les investigations venaient à prouver l'usage de l'argent sale. «Cette commission, vérifie la validité et la fiabilité des opérations portées aux comptes de cam-

pagne, et rend, dans un délai de six (6) mois, une décision contradictoire pour validation, modification ou rejet du compte», a rappelé Mohamed Charfi. Assurant, à l'occasion, de la pleine dispo-

nibilité des membres de l'ANIE à gérer ce rendez-vous électoral. Dans le cadre, a observé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) du nouveau mode électoral.

Mettant en avant la démarche de son instance qui a entamé les préparatifs en prévision de cette échéance électorale, visant à renforcer la démocratie et à conférer la légitimité constitutionnelle aux institutions étatiques depuis sa première prestation de serment coïncidant avec l'échéance présidentielle, Mohamed Charfi a, à l'occasion, fait état, dans ce sens, de la distribution d'une note explicative des dispositions et mesures prises à cet effet et sa diffusion à l'intention des citoyens sur le site de l'ANIE.

Jeudi dernier, lors de la prestation de serment avec les membres de son Conseil, le président de l'ANIE a estimé que les changements prévus dans la loi électorale concernant le mode de scrutin mettront en échec toute tentative d'exploitation de l'argent sale et ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente.

«Le nouveau code relatif au régime électoral aspire à recouvrer la confiance des citoyens à l'égard des gouvernants afin qu'ils s'impliquent davantage dans le processus électoral, pour mettre fin aux pratiques électorales du passé, notamment par l'encouragement de la parité entre femmes et hommes, et la participation des jeunes, pour consolider l'Etat de droit et la bonne gouvernance dans la transparence absolue», a-t-il indiqué.

Enfin, s'agissant des mesures préventives contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le président de l'ANIE a assuré que celles-ci (mesures préventives, nldr) seront très strictes, notamment, a fait savoir Mohamed Charfi, en termes de contrôle de l'application du protocole sanitaire. Appelant, à l'occasion, les citoyens, les partis, et les candidats à s'y conformer rigoureusement.

Rabah Mokhtari

Observatoire national de la société civile

La composante connue dans les prochains jours

Le Conseiller du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale établie à l'étranger, Nazih Benramdane a annoncé, à partir de la wilaya d'Oran, l'organisation de cycles de formation auprès de la société civile avec la participation de la communauté nationale établie à l'étranger. Sitôt, a-t-il indiqué, la composante de l'Observatoire national de la société civile connue. Soit, a révélé Nazih Benramdane, dans les prochains jours. S'exprimant lors d'une rencontre organisée à Oran à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, M. Berramdane a rappelé que la nouvelle Constitution consacre l'association de la société civile à la gestion des affaires publiques. «La société civile, dans toutes ses composantes (citoyens, associations et comités de quartiers), est le véritable partenaire des institutions de l'Etat», a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le Conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmajid Chikhi a indiqué, avant-hier samedi à Biskra que la valeur et l'importance de l'Algérie la rendent vulnérable aux complots et aux conspirations de plusieurs parties. «Les complots et les conspirations contre l'Algérie qui n'est pas épargnée par ses voisins, ou les pays pouvant être considérés comme ennemis ou amis, ne sont pas nouveaux et constituent le résultat du poids historique de l'Algérie et de ses potentialités», a affirmé Abdelmajid Chikhi.

Si l'Algérie n'était pas forte et importante de par son histoire, ses composantes et ses capacités, a-t-il poursuivi, elle n'aurait pas fait l'objet de ces conspirations. «Cette importance et cette valeur qui font la fierté des Algériens, l'Algérie l'a acquise grâce aux réalisations de ses valeureux enfants à travers l'histoire, qui étaient pionniers dans divers domaines et ont créé des gloires auxquelles de nombreuses nations aspirent», a-t-il dit lors d'une rencontre sur «le rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire historique», tenue dans la salle de conférences du musée régional du Moudjahid, au chef-lieu de wilaya. Soulignant que cette fierté impose en même temps d'être vigilants et d'assumer une plus grande responsabilité pour la protection de la patrie.

Pour le Conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, la conjoncture actuelle impose la préservation de la cohésion nationale et la protection de la mémoire nationale pour déjouer tout complot. Exhortant, au passage, les citoyens à s'intéresser à la mémoire collective que le président de la République a veillé à sa collecte et à son exploitation pour mettre en avant les principes de la Nation depuis des lustres et qui caractérisent les Algériens comme pionniers de la pensée et de la détermination.

Rabah M .

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Direction générale des impôts

Les dispositions relatives à l'obligation de présenter un état fournisseurs expliquées

La Direction générale des Impôts (DGI) a précisé, dans un communiqué, les dispositions relatives à la réintroduction de l'obligation de produire un état fournisseurs, en vertu de la loi de Finances pour l'année 2021. «L'administration fiscale porte à la connaissance des contribuables assujettis à la TVA que la loi de Finances pour 2021, dans son article 42, a réintroduit l'obligation de produire, à l'appui de la déclaration série G50, un état fournisseurs, faisant ressortir, au titre de chaque fournisseur, plusieurs informations», est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web. Ces informations englobent le nom et prénom (s) ou raison sociale, l'adresse, le numéro d'Identifiant Fiscal (NIF), le numéro d'inscription au Registre de Commerce, date et référence de la facture, ou autres documents en tenant lieu, montant des achats effectués, des prestations et des travaux et le montant de la TVA déduite. Quant aux transactions réalisées avec des fournisseurs disposant d'un registre de commerce, La DGI a expliqué que les redevables concernés sont tenus de procéder à l'authentification de leurs numéros d'inscription au registre de commerce ainsi que leurs numéros d'Identifiant fiscal (NIF), via des sites web consacrés à cette opération à savoir, nifenligne.mfdgi.gov.dz et sidjilcom.cnrc.dz. La DGI explique également qu'aux termes des nouvelles dispositions de l'article 29 du CTC, «l'état fournisseurs doit être déposé à l'appui de la déclaration série G50, soit mensuellement ou trimestriellement suivant le calendrier de déclarations des contribuables». Toutefois, et dans le cadre de l'assouplissement des procédures administratives, l'administration fiscale a indiqué que les assujettis à la TVA ont la faculté de produire cet état trimestriellement, et ce, quel que soit leur calendrier de déclaration. «Cet état doit être établi sur support papier et sur support dématérialisé, étant précisé que ce dernier doit être établi sous format Excel. Par ailleurs, ils doivent être présentés à l'appui d'un bordereau devant servir d'accusé de réception», a fait savoir la DGI. S'agissant des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et des CDI dotés du SI-JIBAYATIC, l'administration fiscale explique que ceux-ci sont informés que cet état ne doit être déposé que sous format dématérialisé.

Agence

Conseil des ministres

Plusieurs dossiers importants à l'ordre du jour

Plusieurs dossiers étaient à l'ordre du jour de la réunion périodique du Conseil des ministres qui s'est tenue hier sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune : préparatifs du mois sacré du Ramadhan, élections législatives, organisation territoriale du pays et amendement du Code des pensions militaires.

Le Conseil des ministres a également à examiner et adopter des décrets présidentiels relatifs à la composante et à l'organisation du Conseil supérieur de la jeunesse, à l'Observatoire national de la société civile outre l'organisation et la gestion de la Grande Mosquée d'Alger. Le Président Tebboune a insisté sur l'importance accordée au Code des pensions militaires. On sait qu'il s'était engagé à prendre en charge toutes les préoccupations exprimées par les retraités de l'ANP, et les blessés et invalides de la tragédie nationale pour clore définitivement ce dossier. Il y a quelques jours, le ministre de la Défense nationale (MDN) a annoncé, dans un communiqué, que certains articles du Code des pensions militaires étaient en cours de révision afin de permettre à plusieurs catégories d'anciens militaires, l'examen et la régularisation de leurs dossiers déposés au niveau de ses services. Il s'agit en l'occurrence de l'article permettant la prolongation des délais des recours et celui permettant la création de la



Le Conseil des ministres a également abordé les dossiers relatifs à l'organisation du Conseil supérieur de la jeunesse, à l'Observatoire national de la société civile outre l'organisation et la gestion de la Grande Mosquée d'Alger. (Photo : D.R)

pension d'invalidité complémentaire, au profit du militaire auquel la commission d'expertise médicale attribue un taux d'invalidité imputable au service. A propos de l'organisation territoriale du pays, le Président Tebboune a insisté sur le transfert des compétences et prérogatives aux nouvelles wilayas. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et a nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas. Il s'agit des wilayas de: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia.

Concernant l'organisation des

élections législatives anticipées dont la date a été fixée au samedi 12 juin 2021, après la signature du décret présidentiel portant dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), le Président Tebboune a souligné la nécessité de mettre tous les moyens matériels et humains à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le Président Tebboune a chargé le Gouvernement des préparatifs nécessaires en vue du mois du Ramadhan. On sait qu'avant chaque Ramadhan des assurances sont données aux citoyens quant à la disponibilité des produits de consommation à des prix compétitifs, y compris les produits de large consommation en plus de l'annonce de l'organisation de foires commerciales proposant des remises de prix et

où les producteurs de différentes marchandises, produits alimentaires, légumes, fruits, viandes, meubles, vaisselle de maison, habits, chaussures et appareils électroménagers, peuvent assurer leur vente directe auprès des citoyens à des prix réduits. C'est généralement le ministère du Commerce qui supporte la charge la plus lourde à cette occasion. Le Conseil des ministres a également abordé les dossiers relatifs à l'organisation du Conseil supérieur de la jeunesse, à l'Observatoire national de la société civile outre l'organisation et la gestion de la Grande Mosquée d'Alger. Nous reviendrons dans l'édition de demain, plus de détails, sur cette réunion du Conseil des ministres qui s'est tenu hier.

Lakhdar A.

Journée mondiale de la Trisomie

L'Angem à la rescousse

Ce dernier samedi, Journée mondiale de la Trisomie et autres maladies à caractère spécifique, il y avait du monde au palais de la Culture et des arts Mohamed Boudaf d'où sous la direction de la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Mme Krikou Kaoutar a été donné en direction des zones d'ombre, le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation des activités de son département. Le rendez-vous avait son importance de par ce qu'il comportait comme manifestation tel que le lancement de la caravane de sensibilisation de la formation spécialisée au profit de 140 trisomique des deux sexes et de divers âges de 6 à 30 ans. La ministre s'est attardée sur les efforts consentis par l'Etat pour cette catégorie de populations dans tous les domaines. Elle a révélé l'existence dans notre pays de plus de 4.800 trisomiques. A tour de rôle, chacun en ce qui le concerne, ont apporté des clarifications sur la mission attendue de chacun dans la prise en charge des besoins spécifiques des trisomiques. Ceci se passait alors que dans le grand hall du lieu de la manifestation, différents moyens de communication tels les prospectus et les banderoles vantant tel ou tel autre

avantage d'un soutien social quelconque (100.000 DA - 1 million DA) pour la création d'une micro-entreprise bien mis en relief les organisateurs offraient un large éventail de la mission impartie à chacun en termes de produits confectionnés ou appelés à l'être dans le cadre des aides accordées par l'Angem. Jeunes des deux sexes, généralement des chômeurs ont entrepris la démarche auprès de cette institution.

La majorité a réussi en entamant ses projets dans des locaux loués pour l'exercice d'une activité. C'est ce qui a retenu l'attention de la ministre à l'image des femmes des hauteurs de Séraïdi qui se sont spécialisées dans l'apiculture et l'élevage de bovins et ovins. D'autres ont préféré le travail artisanal. A ce niveau, la ministre ne s'est pas limitée à des félicitations. Elle a également décidé de l'octroi d'aides financières pour l'acquisition de matières premières à plusieurs émetteurs de projets. D'autres ont eu droit à des locaux commerciaux Aadl et Opgi. Par ailleurs, dans le comportement de chacun des participants et des organisateurs l'on décelait la mise en place d'un «plan alternatif au déplacement dans les établissements éducatifs aux besoins spécifiques». A ce ni-

veau, l'on a fait référence à la réalisation de la clinique «Mme Hannonne». Ses travaux entamés il y a une dizaine d'années portant sur la réalisation d'une trentaine de lits pour cancéreux et leurs parents sont livrés à l'abandon depuis des années. Interrogé, le Dr Kouchari a confirmé le retard dans la réalisation de cette infrastructure appelée à soulager les parents dans le besoin d'une prise en charge médicale dans l'urgence. «Effectivement cela fait presque dix années que cette clinique pédiatrique anciennement St Thérèse enregistre des retards dans la réalisation. Le wali s'est engagé à ce qu'elle soit achevée dans les prochains mois. Nous attendons comme le font les parents des enfants malades». Du côté de la direction de la santé de la wilaya dont dépend la clinique pédiatrique Ste Thérèse, l'on affirme que toutes les dispositions ont été prises pour une prise en charge sérieuse de la situation. En tout état de cause, neuf années après le premier coup de pioche et les 9 milliards de cts engagés la situation de cette clinique est identique à celle des précédentes années. Cette clinique est prévue pour être de niveau régional. Elle ne l'est pas.

A Djabali

LOGEMENT RURAL

Habitat

Un important projet de logement rural bientôt lancé

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait état, samedi dernier depuis Jijel, du lancement prochain, «d'un grand et important projet de logement rural».

«Un grand et important projet de logement rural sera lancé dans les jours à venir à travers tout le territoire national», a-t-il déclaré à la presse en marge du coup d'envoi des travaux de réalisation de 600 unités de logements AADL à Mazghitane, à l'entrée Ouest de la wilaya de Jijel.

Dans ce cadre, M. Belaribi a affirmé, que le président de la République accordait «une importance majeure à cette formule de logement pour la sédentarisation dans les vil-

lages». En outre, le ministre de l'Habitat a indiqué que «la régularisation de la dernière tranche des souscripteurs du programme AADL, qui n'ont pas effectué leurs choix de site, interviendra d'ici fin mars, au plus tard».

«Les souscripteurs qui ont déposé des recours et ceux dont les dossiers ont été acceptés mais qui n'ont pas encore versé la première tranche auront de bonnes nouvelles d'ici la fin du mois courant», a-t-il rassuré.

Selon le ministre, les directeurs du secteur sont appelés à élaborer une feuille de route pour «l'obligation d'accompagnement des projets de logement par différents équipements et structures, notamment éducatifs ainsi qu'un stade de proximité au niveau de chaque nouvelle cité». Il s'agit également, a-t-il ajouté de «la réception des logements en même temps que les réseaux primaires et secondaires afin d'éviter tout retard en matière de distribution».

Par ailleurs, M. Belaribi a mis en avant l'impératif pour l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) «d'adopter une stratégie de recouvrement des droits en instance en recourant à toutes les moyens (sensibilisation et mises en demeure) en vue de rattraper le retard accusé en la matière». Ainsi, au titre de sa visite de travail à la wilaya de Jijel, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée 200/800 places et un chantier d'une polyclinique dans la région de Timizar (commune d'El Aouana). Il a également inauguré une cité de 255 logements publics locatifs (LPL) dans la même région et une autre à Amezzouj Mazghitane de 400 logements location-vente. Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé à l'occasion une cérémonie de remise de clés aux bénéficiaires de 1.460 logements, toutes formules confondues, au niveau de la maison de la Culture Omar-Oussedik.

Manel Z.

BRÈVE

Séisme de Béjaïa

La reprise des cours décalée d'une semaine dans 22 établissements scolaires

La reprise des cours a été reportée, d'une semaine, dans 22 établissements scolaires de la wilaya de Béjaïa, suite au séisme qui a frappé la région, dans la nuit de mercredi et jeudi dernier, et ayant occasionné des dégâts sur de nombreuses bâtisses, «Prévue initialement pour hier dimanche, la reprise des cours a été décalée au 28 mars prochain au niveau de 22 établissements scolaires des trois paliers», indique notre confrère de Radio Soummam Mabrouk Ait Athman. Cette décision a été prise, dit-il, après le diagnostic établi par les services du CTC suite aux dégâts occasionnés par le séisme.

Dans une déclaration à Radio Soummam, le directeur de l'Education de la wilaya de Béjaïa, Zerar Rachid, affirme que des orientations ont été données aux entreprises chargées des travaux de réfection afin de l'accomplir avant la date prévue pour la reprise.

R.N.

Produits de large consommation

«Les prix des additions s'envolent !»



■ Les mesures prises par les gouvernements qui se succèdent, demeurent peu ou prou soutenables et la vérité des barons s'impose, comme preuve du contraire de ce qui se passe sur le terrain du pouvoir d'achat des laissés-pour-comptes. (Photo : DR)

L'année 2021, qui s'annonce apparemment très glacée, pour les petites bourses et autres revenus sommaires, ajoutant davantage de souffrances aux Algériens de la troisième couche de la société malmenés sur plusieurs fronts en même temps. Après la semoule, la farine, le lait voici le tour de l'huile de table qui connaît une autre tournure déplorable, qui reste, celle de sa disparition totale de ce produit stratégique des étales. «Une aberration dans une Algérie nouvelle», diront des citoyens dupés par tant de discours infects. A n'y rien comprendre ! La loi autorise le Gouvernement à intervenir lorsqu'il est constaté des hausses inconsidérées des prix de produits alimentaires de base. A l'exemple du prix du poulet qui a pris des ailes, où le tarif appliqué dans la wilaya de Mascara et ailleurs se monnaie entre 425 et 475 dinars le kg, la viande congelée hachée qui était de l'ordre de 500 dinars le kg est cédée à 1.250 dinars le kg.

«Ce n'est pas au ministre de l'Agriculture de nous ordonner ses prix !»

Des aviculteurs rencontrés diront au sujet de la nouvelle cotation de la chair de volaille diront que : «Ce n'est pas au ministre de l'Agriculture de nous dicter ses prix ! Dans une économie de marché libérale, les prix sont libres en plus les frais engagés par nos soins dans ce secteur est devenu une véritable spirale de l'arnaque, dont on paye chèrement l'addition où l'Etat demeure le grand absent. Dans ce contexte, nous sommes dans l'obligation de revendre la viande de poulet au prix qui nous revient !» Comment se fait-il que durant le premier jour du mois sacré, le prix de la viande bovine congelée hachée made in India, a augmenté doublement pour finir chez des bouchers véreux au tarif ignoblement placardé à 1.500 DA/kg. Aussi, le mouton congelé qui était revendu par l'Office sis à l'ex-village socialiste agricole (VSA) à Khessibia demeure introuvable, et ce, vu l'arrêt des importations. Le bœuf congelé, quant à lui dont on nous assure être du «frais» est revendu dans la fourchette de 1.600 dinars auprès des diverses boucheries situées dans la wilaya de Mascara. Semoule, farine, huile, etc. qui connaissent une flambée soudaine des prix, où plus grave encore avec la disparition de l'huile de table comme par enchantement née d'un deal des cimes entre gourou et les illuminés des salles obscures. L'huile qui était de l'ordre de 560 la bouteille de cinq litres a vu son prix frôler les 850 dinars sous table.

«A quoi servent les directions du contrôle et des prix ?»

Ici, les contrôleurs des prix ne font pas leur boulot convenablement. Leur défaillance, à cet égard, est si évidente que l'on est tenté de dire qu'ils seraient de connivence avec les

Malgré les moult démentis des uns et des autres sur la hausse illégale, les prix des fruits et légumes et des produits alimentaires subissent de folles envolées, et ce, depuis décembre 2020. Un constat amer, révoltant et sans aucune explication logique, où des barons connus sur la place publique au niveau de différentes wilayas, font et défont le marché à leur guise, défiant tous les gouvernements et les lois en imposant plutôt la loi du talion.

commerçants peu scrupuleux des lois de la République. Faut-il fermer les directions du contrôle et des prix en Algérie ? Ou seulement le petit épicier et autres coiffeurs payent les pots cassés des contraventions et autres fermetures administratives abusives.

Dans ce même contexte navrant, on nous fera savoir que la direction de la concurrence et des prix «se fixe comme pour objectif le contrôle de la qualité et que pour la pratique des prix, ils demeurent libres».

Effectivement, c'est la liberté de la jungle devant le regard complaisant des décideurs qui ne connaissent rien de l'érosion du pouvoir d'achat qui a franchi le seuil de l'insupportable où l'épargne de la troisième couche des laissés-pour-compte d'Algériens est quasiment nulle.

Aussi, les beaux discours du ministre du Commerce, n'ont pas mis du baume dans le cœur. C'est l'anarchie. Il ne s'explique pas pourquoi, en économie de marché, l'offre dépasse de loin la demande alors que les prix ne baissent pas. Mieux, ils augmentent. Les marchés sont gorgés de produits agricoles, conséquence d'une bonne production. Or, ces mêmes produits se vendent partout aux mêmes prix.

C'est la loi d'une mafia puissante qui a accumulée des milliards à leurs incommensurables fortunes acquises malhonnêtement grâce à la manne financière de l'Etat providence via des crédits administrés du Fndra, Pndra et autres sobriquets de la tarte nationale et de la culture de l'argent facile qui coule à flot. Ici, les nouveaux prix affichés ne sont plus un handicap, les consommateurs effrénés et de toutes classes sociales confondues, achètent avec exagération, peu importent le prix pratiqué. C'est la fièvre acheteuse incommensurable et à gogo !

La flambée a atteint son summum à l'approche de ce mois sacré de Ramadhan 2021. Les grossistes, intermédiaires, mandataires, commerçants, se sont donnés le mot d'ordre pour afficher partout le même refrain de la «liberté de voler» en toute impunité. Le citoyen, quant à lui résigné, ne fait qu'abdiquer à prendre ce qu'on lui propose : le kilo de ca-

rotte à 60 DA, les navets à 90 DA, la salade verte à 100 DA, la tomate à 120 DA, la courgette à 100 DA, la pomme de terre à 70 DA, la viande de mouton (?), bœuf congelée importé (?) à 1.500 DA le kilogramme, etc. Nous remarquons qu'il n'y a rien d'excessif dans ces achats limités aux petites bourses. Ce sont les prix qui sont exorbitants, pratiqués durant le premier mois de janvier 2021, et qui vont crescendo.

Ce qui nous donne la coquette somme de 6.500 dinars déboursés en moyenne par semaine pour une famille composée de quatre personnes, où le chef de famille doit dépenser davantage pour faire ses emplettes puisque les prix ne cessent d'amplifier de pis en pis, et ce, en l'absence notable des services concernés par cette incroyable anarchie des prix libres.

Conscient de cet état de fait, le pouvoir d'achat des consommateurs qui s'est figé avec une disponibilité des produits à des coûts excessifs, ne peut permettre aux citoyens de la troisième couche de s'approvisionner à des prix abordables. En vain... Comme à chaque serment, les mesures prises par les gouvernements qui se succèdent, demeurent peu ou prou soutenables et la vérité des barons s'impose, comme preuve du contraire de ce qui se passe sur le terrain du pouvoir d'achat des laissés-pour-comptes. Tous ceux qui nous avons interrogés ont manifestés leurs ras-le-bol au sujet des prix exagérés pratiqués par les gros bras des halls et la dégradation du pouvoir d'achat, où même avec un salaire de 40.000DA, ne suffirait à tenir un mois convenablement. Les citoyens, qui s'attendaient à un retour à la normale de la mercuriale assistent, bien au contraire, à un relèvement préoccupant des prix des fruits et légumes.

Tous se passe comme si les mécanismes de contrôle des prix et d'hygiène mis en place pour la circonstance par les pouvoirs publics ont été réactivés durant ce mois sacré de piété, ont eu à intervenir en catimini où des résultats maigres ont été enregistrés, et dont leurs interventions restent limitées.

Ainsi, comme à chaque occasion apparue, le folklore est encensé, où la hausse illégale des prix, passivité légendaire et reconduite de la répression et des fraudes et autres brigades mixtes demeurent le dernier bastion évaporé du décor de la folie mercuriale. Pour fermer la marche, n'est-il pas vrai que : «Quand la plupart des responsables se font servir par camion entier de produits de fruits et légumes et viandes fraîches, le citoyen est tout nu !».

Jeter de l'huile sur le feu en cette période économique et social très délicate, on comprend le parallèle entre le caractère inflammable de l'huile qui va attiser un feu au lieu de l'éteindre et une personne qui aggrave une situation au lieu de la résoudre.

Manseur Si Mohamed

PRIX DU POULET

Le DG de l'Onilev :

«Le prix de la volaille devrait se stabiliser dans les prochains jours»

Le prix du poulet en Algérie a connu une hausse soudaine ces derniers jours, allant jusqu'à 420 DA le kilo. A ce sujet, le directeur général de l'Office National Interprofessionnel des Légumes et des Viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi a indiqué hier que «le prix de la volaille au consommateur devrait se stabiliser, dans les prochains jours, autour de 320 dinars le kilogramme».

Lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, Mohamed Kharroubi affirme que le ministère de l'Agriculture est en train de gérer cette période de hausse des prix car il faut un temps allant de 45 à 50 jours pour la production de poulet. «Les prix vont se stabiliser d'ici une dizaine de jours mais ils ne reviendront pas aux niveaux des 200 dinars le kilogramme, comme constaté l'année 2020», a relevé le DG de l'Onilev.

Celui-ci a imputé cette tendance haussière qui a touché les prix du poulet à la hausse des prix du maïs. A ce sujet, il a indiqué que «depuis le mois de décembre, nous assistons à une flambée des prix du maïs et du soja sur le marché international. Fin janvier, il y avait une rupture d'approvisionnement en maïs. Ajouté à cela, la suppression de la TVA sur le maïs qui a fait augmenter les prix, ce qui a conduit les éleveurs à réduire les mises en place de poussins». «200 dinars le kilogramme de viande blanche est un prix qui ne sert pas l'intérêt de la filière, car il a causé beaucoup de pertes aux éleveurs», a-t-il affirmé au passage.

S'agissant de la régularisation du marché des légumes, l'intervenant a indiqué que dans le cadre de la politique du développement des différentes filières agricoles, le ministère de l'Agriculture a assuré l'accompagnement des agriculteurs avec des soutiens de l'Etat, et avec une programmation et un accompagnement de formation. «L'Etat a consenti de multiples efforts de soutien aux différentes filières agricoles pour assurer l'approvisionnement du marché en fruits et légumes», affirme Mohamed Kharroubi. Dans ce sens, le Directeur général de l'Onilev cite l'exemple de la pomme de terre. Selon lui, c'est grâce au développement de l'agriculture saharienne que la pomme de terre est produite toute l'année. Dans ces wilayas du Sud, les agriculteurs ont également pu développer la culture maraîchère, ce qui permet d'approvisionner le marché en différents fruits et légumes». En matière de l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs au terme de soutien et de facilitation pour l'accès au financement, il fait savoir qu'une convention-cadre a été signée entre le ministère de l'Agriculture et la BADR pour accompagner les agriculteurs en matière de financement avec des crédits sans intérêt. Cela permet, poursuit-il, aux agriculteurs de «pouvoir faire un rééchelonnement des pertes causées par la pandémie et de maintenir ainsi la production».

Manel Z.

INFO EXPRESS

**Sidi Bel-Abbès
2,5 millions
d'arbustes plantés
depuis octobre**

La Direction générale des forêts a entamé, depuis octobre dernier, une campagne de reboisement pour restaurer la végétation ravagée par les feux de forêts. À l'occasion de la Journée internationale des forêts, la DGF fait le bilan. Dans un entretien accordé à la Radio chaîne 3, Ilham Kabouya, directrice de la faune et de la flore à la DGF, fait savoir que 12,5 millions d'arbustes ont été plantés depuis le début de la campagne par les services de la direction. Une dernière opération de reboisement sera organisée demain dans la forêt de Magtaa Kheïra, situé à cheval entre la wilaya d'Alger et celle de Tipasa, pour clôturer cette campagne. En plus de ces campagnes de reboisement, la DGF a lancé une ambitieuse opération de réhabilitation et d'extension du «Barrage vert». Ce plan, explique, Mme Kabouya, «vise à étendre la superficie du barrage de 3,7 à 4,7 millions d'hectares à l'horizon 2035». La démarche empruntée également dans le renforcement des parcs nationaux, qui a permis d'en réaliser 2 nouveaux, sera renforcée, affirme la directrice de la faune et de la flore.

R.R

Oum El Bouaghi

Participation des éléments de la police à la plantation de 237.571 arbustes en 2020

Les éléments de la police nationale ont contribué, l'année dernière, à la plantation de 237.571 arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement organisée sous le slogan «Qu'on le plante», a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).



Dans un bilan rendu public à l'occasion de la Journée mondiale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année, et organisée cette année sous le slogan «Restauration des forêts et bien-être», la DGSN a fait savoir que «les éléments de la police ont participé, en 2020, à 867 opérations de reboisement», en collaboration avec les autorités locales et la société civile activant dans la protection de l'environnement. Cette campagne na-

tionale a permis la plantation d'un nombre important d'arbres rares et de certains types ravagés, l'année précédente, par les incendies et ce, pour contribuer à l'enrichissement de la flore en Algérie, élargir le domaine forestier, protéger le sol et lutter contre la désertification. Le même corps a mis en avant la poursuite de cette opération bénévole tout au long de l'année 2021 de manière à contribuer aux efforts nationaux pour

la concrétisation du programme visant le boisement de 125.000 arbustes supplémentaires. Outre les efforts déployés pour lutter contre toute tentative d'atteinte aux biens forestiers et à l'environnement, la DGSN veille à promouvoir la conscience environnementale et à faire connaître l'importance de la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable, conclut la même source.

R.R

Illizi

Réception de plus de 380 doses du vaccin chinois, anti-Covid-19, Sinopharm

Un lot de 384 doses de vaccin chinois anti-Covid-19 «Sinopharm» a été affecté à la wilaya d'Illizi, dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie du Coronavirus, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). Entreposée au ni-

veau de l'établissement public de santé de proximité «Ibn-Sina» à Illizi, ce lot est le second après les 230 doses du vaccin «AstraZeneca» réceptionné en février dernier, a précisé à l'APS le chef du centre de vaccination, Dr. Zineddine Benmechya.



SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.**

MOB : 0782519683

Coupages d'eau de 19h00 à 7h00 dans 40 communes d'Alger à partir de dimanche



Suite aux travaux de maintenance de la station de dessalement d'eau de mer «SDEM EL HAMMA» (Alger), la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), a annoncé samedi dans un communiqué, un programme d'alimentation en eau potable pour les communes de la wilaya à Alger.

(Photo > D.R.)

44 incubateurs créés à travers les universités et les écoles supérieures



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, samedi à Oran, que 78 maisons de l'entrepreneuriat et 44 incubateurs ont été créés à travers les établissements de l'enseignement supérieur au niveau national.

(Photo > D.R.)

Benfriha : un Centre national des examens et concours avant septembre 2021



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha a déclaré, samedi à Alger, que le secteur sera doté d'un Centre national des examens et concours, avant la rentrée de la formation, session septembre 2021.

(Photo > D.R.)

Agriculture : interdiction des activités d'investissement sur les terres pastorales



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a annoncé, jeudi à Alger, l'interdiction de toute activité d'investissement sur les terres pastorales afin de préserver ces superficies nécessaires au développement de la richesse animale.

(Photo > D.R.)

monde

ONU-UA/Sahara occidental

«La décision de l'UA sur le conflit au Sahara occidental a torpillé la stratégie marocaine»

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salam Ould Salek, a affirmé samedi que la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) sur le conflit au Sahara occidental avait «torpillé la stratégie marocaine et anéanti ses ambitions de mettre en échec le processus onusien de décolonisation du Sahara «occidental».

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraoui (SPS), en réaction au rejet par le Maroc, à travers son ministre des Affaires étrangères, de la décision du CPS en faveur du droit du peuple sahraoui, M. Ould Salek a rappelé que lors du 14e Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements pour «Faire taire les armes», «l'UA a décidé d'assumer ses responsabilités, en tant que garant avec l'ONU du Plan de règlement du conflit du Sahara occidental, signé en 1991 entre les deux parties (RASD et Maroc)».

Se félicitant de cette reprise d'initiative «après trois décennies d'entraves et d'attermoiements par le Maroc en connivence avec des puissances, à l'origine de l'invasion et de l'agression du peuple sahraoui, et qui continuent à empêcher le parachèvement de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire», il a estimé que la décision du CPS «vient torpiller la stratégie et anéantir les ambitions du colonisateur de mettre en échec le processus de décolonisation».

«L'occupant marocain a pris l'habitude de se complaire avec une mission onusienne passive face à l'entrave du processus ONU-UA de décolonisation du Sahara occidental car confiant en le soutien de parties connues, qui l'appuient dans la poursuite de son occupation et le protègent dans son impunité», a souligné le chef de la diplomatie sahraoui. Evoquant la réaction officielle du Maroc, M. Ould Salek a indiqué que «ces déclarations renvoient au langage de l'Apartheid, qui ne cessait de rejeter les résolutions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)». Et d'enchaîner que ces propos «dénotent des communiqués de Pretoria en réponse aux décisions de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie et ceux visant à mettre un terme à l'occupation et à l'Apartheid en Rhodésie et en Afrique du Sud», a déploré M. Ould Salek. Affirmant que la RASD dénonce «le mépris flagrant» affiché par le Maroc à travers cette position à l'égard des hautes instances de l'UA, il a affirmé que cette dernière «doit prendre les mesures adéquates pour imposer le respect de sa Charte et de ses décisions, y compris à travers des sanctions contre la politique d'obstination du Makhzen».

La Commission de l'UA avait rendu publique, jeudi, la décision prise par les chefs d'Etat africains au sujet du Sahara occidental en dépit d'un intense lobbying et d'une féroce campagne médiatique menés par Rabat, visant à faire croire à l'échec de la réunion tenue, le 9 mars, par le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, consacrée, en partie, à la question sahraoui. La



décision du CPS remet la question sahraoui dans son véritable contexte de décolonisation, en insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que sur la responsabilité de l'organisation continentale.

Ni les contrevérités diffusées par la presse marocaine, ni les méthodes connues de la délégation du Maroc à l'UA, n'ont réussi à empêcher la diffusion de cette décision très favorable à la cause sahraoui.

Le régime marocain risque, en poursuivant sa guerre dans les territoires sahraouis occupés et en persistant à tourner le dos à la paix, de se retrouver dans un tunnel, ont averti vendredi des observateurs pour qui la stratégie de Rabat pour retirer le dossier sahraoui de l'Union africaine (UA) «a échoué».

Le Maroc, qui persiste à tourner le dos à la paix et à faire fi des décisions de la légalité internationale, œuvre depuis son retour, en 2017 au sein de l'UA, à l'exclusion de la République Arabe Sahraoui Démocratique (RASD) et au retrait du dossier cette dernière colonie en Afrique de l'agenda de l'UA, initialement créée pour la libération des peuples africains de l'occupation et de l'Apartheid.

Force est de constater, néanmoins, que cet objectif pour la réalisation duquel le régime du Makhzen a longuement œuvré à travers sa politique de la chaise vide, «s'est évaporé» quelques mois après ce retour, soulignent ces observateurs. En effet, le Maroc s'est trouvé d'égal à égal avec la RASD aussi bien lors de réunions des instances de l'UA que lors de conférences et sommets dans le cadre de partenariat continental et international.

Mieux encore, l'UA est plus que jamais déterminée à renouer avec son rôle et ses responsabilités dans l'instauration de la paix entre ses Etats membres, conformément aux dispositions de sa Charte constitutive et aux exigences du Protocole du Conseil de paix et de sécurité

(CPS) relevant de l'UA. A ce propos, ils estiment que le coup de grâce à la stratégie misant sur une réintégration au détriment de la RASD a été apporté par la décision du Sommet extraordinaire de décembre dernier pour «faire taire les armes, de réinscrire la question du Sahara occidental dans l'agenda du CPS et par sa décision, rendue public jeudi (hier) par la Commission de l'UA sur la réunion du 9 mars en cours, qui a remis la question sahraoui dans son véritable contexte de décolonisation, en insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que sur la responsabilité de l'organisation continentale.

Tourner la page de la marginalisation du rôle de l'UA concernant le dossier du Sahara occidental et proclamer son retour fort et l'attachement au rôle UA-ONU en concert et en complémentarité sur ce dossier, sont entre autres décisions importantes du Conseil. Il a été aussi décidé que le Conseil de paix et de sécurité s'acquitte de son mandat sur le conflit du Sahara occidental, conformément aux dispositions pertinentes du Protocole et aux décisions pertinentes de la conférence, en examinant la situation au Sahara occidental le cas échéant, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, y compris en recevant des informations de la Troïka de l'UA.

L'accent est mis, dans ce sens, sur l'impératif respect des frontières, le bannissement du recours à la force ou à la menace d'y recourir entre les pays membres, et l'acceptation d'un règlement pacifique à travers le dialogue et la négociation.

Sur le plan opérationnel, le CPS a défini les objectifs des négociations prévues entre les deux Etats membres, la RASD et le Maroc. Il a été décidé, également l'organisation d'une visite sur le terrain pour évaluer la situation et lever, dans les meilleurs délais, un rapport au Conseil et la prise des dispositions pour la réouverture du Bureau de l'UA à

Laâyoune occupée. Dans le cadre de ces décisions, le CPS rappelle le mandat octroyé à l'Envoyé de l'UA qui est appelé à reprendre d'urgence son engagement auprès des parties en conflit et demandé aux trois membres africains du Conseil de Sécurité de l'ONU de défendre cette position commune au sein du Conseil. Il s'agira aussi pour eux de faciliter la coordination sur cette question entre le CPS de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le Conseil interpelle, en outre, le SG de l'ONU afin de demander à son Conseiller juridique de fournir un avis juridique sur l'ouverture de consulats dans le territoire non autonome du Sahara occidental. A ce propos, les observateurs se sont interrogés sur l'attitude qu'aura, le Maroc et sa diplomatie, à l'égard de la décision du CPS africain. Continuera-t-il à boycotter les réunions du CPS au risque de s'exposer à des sanctions et de se voir qualifier de "membre dissident" comme ce fut le cas lorsqu'il s'est retiré de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pendant plus de 33 ans ?

Le Maroc va-t-il plutôt, comme à l'accoutumée, user de manœuvres en s'appuyant sur des nervis et des puissances extracontinentales dans le but de gagner le plus de temps possible pour, in fine, accepter de coopérer comme il l'a fait à partir de 1988 concernant les propositions conjointes de l'OUA et de l'ONU et signé la mouture finale dans le cadre du Plan de règlement de 1991. Suite à la défection de Rabat lors la dernière réunion du CPS consacrée à l'examen du conflit au Sahara occidental et devant son «rejet attendu» des décisions du Conseil, des observateurs ont prévenu que «si le Maroc persiste dans sa guerre dans les territoires sahraouis occupés et continue à tourner le dos à la paix, il ira tout droit vers l'implosion et la monarchie risque de se retrouver dans un long tunnel duquel il n'en sortira pas indemne».

contribution

Développement économique

Posant la problématique de la sécurité nationale, l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat, il s'impose de revoir la gouvernance économique



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Comment ne pas rappeler ma contribution, au niveau national et international, sous le titre «Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, allons faire le marché ensemble» (www.google.com le 8 septembre 2009) toujours d'une brûlante actualité, montrant que les mécanismes de régulation et de gouvernance n'ont pas fondamentalement changé.

Le taux de croissance 2021, rapporté à 2020, donne toujours un taux de croissance faible, en termes réel, entre 0 et 1%, largement inférieur à la croissance démographique, (50 millions horizon 2030), supposant un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années afin d'absorber 350 000/400 000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel qui a été de 15% en 2020.

3.- L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever au moins de deux à trois points par rapport aux taux d'inflation réel, si elles veulent éviter la faillite. Cela freinerait à terme le taux d'investissement utile, la plupart des opérateurs économiques préférant se réfugier soit dans les activités spéculatives à court terme actuellement dominantes. Ce processus inflationniste aura pour conséquence l'accélération du divorce Etat/citoyens accentué par l'effritement du système de la communication officielle, devant mettre fin à certains discours qui jouent comme facteur de démobilitation, tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable pour reprendre l'expression du grand économiste Joseph Schumpeter. Comment ne pas se rappeler cette image de la télévision algérienne où, à une question sur le taux de chômage, un

ministre affirmera que les enquêtes donnent moins de 10% et qu'un journaliste lui répliqua : êtes-vous sûr de vos données ? Oui, répond le ministre. Ce à quoi le journaliste répliqua sous l'œil amusé de la présentatrice, non convaincue d'ailleurs, qu'il irait faire un tour dans les quartiers Algérie et qu'il dirait aux chômeurs que dorénavant leur appellation n'est plus chômeur mais travaille et la déclaration d'un ministre en 2011 à l'ENTV, en Algérie, il n'y a pas de pauvres mais des nécessiteux», quelle différence ? Et à la fin des années 1987 et après la grande pénurie, à l'ENTV, où un ministre algérien avançait avec assurance que le marché était saturé selon les données en sa possession, la présentatrice lui rétorquant s'il a fait un jour le marché et que la population algérienne ne mangeait pas les chiffres. Et récemment en mars 2021, que l'inflation est maîtrisée, que la relance économique améliorera la cotation du dinar en 2021, alors que plus de 70% des entreprises publiques et privées dues à la fois à l'épidémie du coronavirus et d'une gestion mitigée. Il existe une contradiction dans cette récente déclaration, le PLF-2021 prévoyant 142,20 Da/USD en 2022 et passera jusqu'à 156,78 DA pour 1 USD en 2023, ce qui suppose pas d'amélioration de la situation socio-économique. En prenant un écart de 50% par rapport au marché parallèle nous aurons environ 300 dinars un euro, et sous réserve de la maîtrise de l'inflation, sinon l'écart serait plus important. Car, avec un taux de croissance avoi-

sinant 2/3% entre 2000/2019, avec un taux négatif d'au moins 6% en 2020, l'on ne peut avoir un accroissement de l'emploi où le ministre du Travail avoue que la destruction d'emplois a été supérieure à la création.

En conclusion, le véritable patriotisme des Algériens, quelque soit le niveau de responsabilité, se mesurera par leur contribution à la valeur ajoutée interne. Sans retour à la confiance, la moralisation, facteur de la mobilisation de la population, et notamment des compétences nationales, autour d'un large front national tenant compte des différentes sensibilités, et d'un changement de la gouvernance notamment économique, aucun développement de sortie de crise n'est possible.

On ne décrète pas la création d'entreprises facteur de création d'emplois, ne devant pas confondre le tout Etat (solution de facilité des bureaucrates en panne d'imagination) avec l'importance de l'Etat régulateur stratégique en économie de marché. Pourtant l'Algérie, pays à très fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine a les potentialités pour peut surmonter la crise actuelle (voir interview in American Herald Tribune USA 28/12/2016, P' A. Mebtoul «Any Destabilization of Algeria would Geo-strategic Repercussions on all Mediterranean and African Space» et P' A. Mebtoul, «Algeria Still Faces Significant Challenges, 11 août 2018» de 6,5% selon le FMI.

(Suite et fin)
A. M.

INFO EXPRESS

El Tarf Saisie de 15 kg de kif traité à El Tarf et démantèlement d'un réseau criminel

Pas moins de 15 kg de kif traité ont été saisis par les services du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Tarf et un réseau criminel constitué de sept (7) individus démantelé, a-t-on appris mardi lors d'un point de presse consacré à cette opération. Agissant sur la base d'une information faisant état d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, dont les éléments qui le composent sont originaires des wilayas de Annaba et El Tarf, les services de la Gendarmerie ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation de trois présumés auteurs, a précisé la même source. Agés entre 24 et 27 ans, les trois (3) individus ont été appréhendés en possession de cette importante quantité de drogue, a ajouté la même source, précisant qu'une somme de 200.000 dinars issue de la vente de la drogue a été également saisie, en plus d'un lot de téléphones mobiles et trois (3) véhicules utilisés dans le cadre de leur déplacement. Quatre (4) autres individus, faisant partie du même réseau criminel, sont activement recherchés dans cette affaire, a-t-on indiqué. Les mis en cause, poursuivis pour «constitution d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue», seront présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel territorialement compétent, dès l'achèvement des procédures judiciaires nécessaires, a-t-on relevé.

R.R.

Mascara

La fertilité des sols part en poussière

Au cours de sa visite éclair dans la wilaya de Mascara, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables aurait, d'après certaines sources, demandé des éclaircissements au sujet d'une affaire qui traîne depuis presque quatre années, se rapportant au sujet sensible de l'environnement.

Naturellement, aucune information n'a été communiquée au ministre, seulement une feuille de route pour la station thermale de Sidi Bou Hanifia et c'est tout. Depuis, aucun wali, les premiers responsables qui se sont succédés n'ont pas eu le courage d'attraper le taureau par les cornes, et ce, vu la position dominante de certaines grosses pointures qui se sont appropriées la zone industrielle du chef-lieu de la wilaya, et ce, sans citer les noms, pour ne pas rentrer dans les broutilles qui fâchent certains sphères qui se sont accaparées le beurre et l'argent du beurre. Revenons aux choses sérieuses, revenons à une affaire qui frise l'inacceptable, au domaine «Beladjine», domaine «Hadj Nedri», y compris le domaine «Djenieh Houari», situés sur l'axe routier menant à la daïra de Tizi, plus exactement en face du centre équestre du chef-lieu de la wilaya, des terres arables se sont volatilisées pour se muter en poussière, qui ne suffiront bientôt plus à nourrir ses propriétaires. Une véritable catastrophe au vu et au su des responsables concernés par ce grave problème de salubrité publique. «Si rien n'est fait, explique un résident du domaine Beladjine, toute cette terre arable partira en pestilence à cause de



Depuis 2014, des parcelles de terres arables sont devenues inexploitable à cause de l'acidification et la pollution. (Photo : D.R)

l'acidification, des pollutions, de l'engorgement, ou encore de la salinisation, dont des indéclicats industriels répandent à outrance des matières toxiques sur nos terres». En effet, ces terres ont été carrément atteintes d'un processus d'altération et de dégradation extrêmement lent, et ce, depuis 2014. Tout d'abord, après la rénovation de cette route menant vers la daïra de Tizi, où des travaux ont été engagés sans prendre en considération l'aspect du terrain et de la région, vu que le lit d'oued qui évacue le cours d'eau sera complètement sacrifié, causant ainsi des dégâts croissants de pollution extrêmement

toxic venant de la zone industrielle et les eaux fluviales durant la saison hivernale. Dans cette navrante affaire, les héritiers du Domaine «Belladjine», qui ont tout fait pour alerter les autorités concernés par cette dégradation des terres arables, n'ont vu que dalle, y compris de ceux de l'environnement où aucune suite n'a été donnée à cette affaire. Ici, c'est une question de menace qui pèse sur la fertilité des sols, où de l'autre côté des deux domaines, où la terre laisse place à une simple boue gluante, ce qui représente ce risque de tassement irréversible. Ici, la déprédation des sols agricoles, via un processus extrêmement rapide a complètement réduit la fertilité des sols en poussières.

Quelque 200 oliviers sis au domaine Beladjine, ont été pétrifiés.

Les vaches laitières se trouvent, quant à elles, prisonnières de manque d'aliments de bétail, où pratiquement tout a été anéanti par les polluants et autres matières toxiques.

L'accumulation des polluants chimiques et toxiques liés à la zone industrielle qui se déversent en toute impunité sur des terres agricoles, via un drainage des eaux à ciel ouvert a énormément contaminé la région.

Dans les environs, la station d'épuration des eaux usées de la commune d'El Keurt, non loin de la zone industrielle du chef-lieu de la wi-

laya, est pointée du doigt dans cette affaire qui accable l'environnement dans la wilaya de Mascara. D'anormales à inquiétantes, des eaux usées sont polluées dégazant leurs toxines ou répandant leurs poisons dans les sols et les nappes phréatiques. Ici, on est loin des pays qui se respectent en matière d'environnement où l'activité biologique via le contrôle de la dynamique microbienne des sols demeure le parent pauvre de notre agriculture et de notre environnement. Si une commission d'enquête sera dépêchée dans la wilaya de Mascara, au sujet de cette inquiétante affaire, pour mettre une fin à cette impunité, ça sera sans doute le moyen le plus efficace de sauver ces terres, même les plus abimées, en leur fournissant les moyens de se ressourcer naturellement. Il y a urgence : mettre fin à l'anarchie qui a défiguré la zone industrielle par le constat accablant qui abrite le déversement des produits d'altérations et de dégradations extrêmement dangereux sur des terres arables. A quoi sert donc le droit de regard du premier magistrat de la wilaya et à quoi sert la direction de l'environnement ?

Faute d'un rapport franc sur cette grave affaire, les deux questions demeurent posées, et ce jusqu'à une prise de position des véritables décideurs qui sont autour de la table des processus décisionnel.

Manseur si Mohamed

Oran

Berramdane appelle la société civile à participer à la préservation de la stabilité nationale

Le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a appelé, samedi à Oran, la société civile, dans toutes ses composantes, à participer à la préservation de la stabilité du pays. Lors d'une rencontre régionale avec le mouvement associatif sur «le rôle de la société civile et des jeunes dans la construction de la nouvelle Algérie», organisée à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, M. Berramdane a souligné que la société civile, dans toutes ses composantes (citoyens, associations et comités de quartiers), est le «véritable partenaire» des institutions de l'Etat. «La société civile est un partenaire en

mesure de participer au développement social et économique et la consolidation du front national. Elle représente une réelle immunité pour la prévention contre tout ce qui peut déstabiliser la stabilité du pays", a-t-il estimé. «La stabilité est le socle de l'économie nationale et de tous les programmes de développement, dont le développement des universités et du système éducatif et la construction de l'Algérie nouvelle», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Nazih Berramdane s'est félicité des efforts de l'ANP et des services de sécurité pour la protection des frontières et de l'unité nationale. Concernant la composante de l'Observatoire national de la société civile, le conseiller du président de la Ré-

publique chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a indiqué qu'elle «sera connue dans les prochains jours». Des cycles de formations seront aussitôt organisés au profit de la société civile, avec la participation de la communauté nationale à l'étranger, a-t-il dit à ce propos. Nazih Berramdane a appelé les jeunes à adhérer aux associations et à intégrer la vie politique afin de participer à la construction d'une économie nationale, rappelant les avantages que l'Etat garantit en matière d'aides financières aux projets innovants qui sont en mesure d'enclencher un bon départ économique pour la construction de l'Algérie nouvelle.

R.R.

Tiaret

L'ombre s'en va, le logement arrive

Le ciel se débarrasse de ses nuages sur le vaste sol du Sersou et l'ombre s'en va, les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ont choisi le chemin du monde rural, l'accès, l'électrification, le gaz et le toit.

Ce jeudi, 18 mars 2021, a conduit une forte délégation à travers six localités lointaines pour la mise en service du gaz de ville à Sidi Amor (Frenda), dont 220 foyers raccordés, et de l'autre côté, 216 habitations rurales éparpillées à travers cinq zones les plus reculées du chef-lieu qui ont bénéficié de l'électrification rurale dont Guettifa se trouve sur l'axe frontalier (Tiaret-El bayadh), un paradis steppique connu par l'élevage et l'agriculture, et la fixation de sa population ouvre ses axes pour accueillir ses transitaires ou l'Etat a injecté une somme colossale pour la réalisation de 2.000 unités rurales sur le territoire de la wilaya.

Pour maquer ce grand événement victorieux, le wali de la wilaya a consacré, ce 19 mars, sa visite à Sidi Amor implantée sur les hauteurs de Frenda pour la mise en service du gaz de ville, un projet réalisé avant les délais par une entreprise locale pour un coût de 226.880.289 DA inscrit au programme CCGCL 2020, dont le montant dégagé pour le transport et la distribution est de 258.888.000 DA et 79.982.289 DA, selon le wali Deramchi Mohamed Amine. La fiche technique nous avance la consistance physique de 8.224 km, dont le transport (4.645 km) et la distribution (3.579 km) pour alimenter 250 foyers occupés par 1.058 villageois. Ce lieu, dans un passé durant l'hiver. Les nuits et les matinées sont glaciales et le verglas couvre chaque matin les routes, les champs et les maisons. «Nous pouvons supporter tout en sortant pour travailler, mais nous avons besoin de chaleur dans nos foyers quand on rentre le soir. Les



enfants, en bas âge surtout, ne peuvent pas supporter le froid», nous dira Hadj amor. «Je travaille à Frenda et quand je rentre chez moi le soir, d'une main la bonbonne de gaz et de l'autre le gazoil». Pour Khalifa, souriant, devant la délégation enfin il fait chaud à Sidi Amor avant d'avancer la phrase avec le feu on enterre l'ombre monsieur la wali». Après la mise en service du réseau et 250 habitations alimentées, on compte lors de notre couverture médiatique de cette journée fatidique et bénéfique à travers les coins reculés au nombre de cinq, pas moins de 220 habitations du monde rural ont bénéficié de l'électrification. Grace à la bataille menée par la direction des travaux publics avec son parc roulant pour l'ouverture des pistes, nous découvrons le palpable, une toile d'araignée des fils électriques suspendus sur les poteaux avec une dis-

tance de plus 60 km afin d'alimenter 5 patelins relevant des communes de Chehima et Aïn Bouchekif. Guettifa, une localité agricole et riche par l'élevage, a bénéficié d'une enveloppe de 22.850.000 DA pour alimenter 34 unités rurales dont des fixes spécialisés pour la production de la viande rouge et blanche avec un réseau de plus de 15 km, soit une moyenne de 400 mètres de fils pour chaque bénéficiaire. La longueur du réseau est de 2.753 km (moyenne tension) et 12.966 km (basse tension), selon le responsable du secteur Boudjella Miloud. Ce projet a réussi à fixer 34 familles qui ont rejoint leur terre, depuis le lancement du projet s'ajoute le renforcement avec trois groupes électriques». La seconde étape a conduit la délégation à Kirbou, qui a bénéficié de l'électricité dont le projet est estimé à 45.960.000 DA pour une longueur de 24.031 km

doté de quatre groupes touchant 43 habitations rurales. Vu la superficie de la commune de Chehima et son paradis steppique on rejoint le patelin El-Groun sur un trajet de 98 km pour la mise en service du projet de l'électrification rurale aux profits des 30 habitations éparpillées sur cette terre fertile. Le coût du projet est de 21.800.000 DA, réalisé dans un laps de temps sur un réseau de 13.429 km (moyenne tension), 3.075 km (basse tension) 16.192 km et l'installation de deux groupes électriques à Aïn Bouchekif, une des communes les plus riches de la wilaya avec ses complexes (SNVI- MERCEDES), l'aéroport, où la production de la pomme de terre bat son plein, s'ajoutent les céréales et l'oignon, les autorités locales ont injecté une somme colossale et un quota d'aides (habitation rurale) pour encourager les villageois à retourner à leurs terres dans un passé abandonnées. Pour la terre de Torrada peuplée par des dizaines d'agriculteurs et éleveurs, a bénéficié d'un projet inscrit au chapitre de l'électrification estimé à 131.400.00 DA pour alimenter 22 foyers sur un réseau de 6 km et la mise en place d'un groupe électrique. Et au chef-lieu de la commune, les autorités locales ont bouclé cette visite par la mise en service de l'électricité à la cité Ali Maachi, un réseau vétuste qui offre quotidiennement aux 87 familles des coupures fréquentes. Le constat de la femme (à la tête de la daïra) et son lieutenant le maire Boudali ont réussi à enterrer ce phénomène afin d'éviter tous les dangers et ont injecté un montant de 7.009.857 DA et la pose d'un groupe de (400 KVA). Pour appel, la wilaya de Tiaret a bénéficié de 2.000 aides (habitation rurale), a déclaré le wali Deramchi lors de cette journée historique soldée par le raccordement au gaz de ville pour 220 foyers, 216 autres habitations du monde rural alimentées par les deux fils électriques et le toit pour plus de 400 bénéficiaires.

Le premier responsable de la daïra et son lieutenant, le maire Boudali, ont réussi à enterrer ce phénomène afin d'éviter tous les dangers en injectant un montant de 7.009.857 DA et la pose d'un groupe de (400 KVA). Pour rappel, la wilaya de Tiaret a bénéficié de 2.000 aides (habitation rurale), a déclaré le wali Deramchi lors de cette journée historique soldée par le raccordement au gaz de ville pour 220 foyers, 216 autres habitations du monde rural alimentées par les deux câbles électriques et le toit pour plus de 400 bénéficiaires.

Programme



11.00 Les feux de l'amour
12.55 Petits plats en équilibre été
13.00 Journal
15.35 Je détruirai ta famille
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.05 Quatre mariages pour une lune de miel
18.10 Bienvenue en vacances
19.10 Météo
20.00 Journal
20.55 C'est Canteloup
21.05 Un homme d'honneur
22.00 Un homme d'honneur



15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Les rivières pourpres
22.40 Les rivières pourpres



09.00 M6 boutique
11.00 Desperate Housewives
12.00 Le journal
12.45 Un refuge pour l'amour
15.45 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.40 Objectif Top Chef
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.05 Mariés au premier regard
23.40 La p'tite librairie
23.44 Salto



10.15 Ailleurs en France
10.45 Ensemble c'est mieux
11.30 Méto
11.49 Journal
11.50 Edition de proximité
12.18 Météo
12.25 Le journal
12.55 Météo
14.30 Rex
15.15 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Personne n'y avait pensé !
17.15 Slam
18.00 Questions pour un champion

18.40 Ensemble pour l'autonomie

19.55 Ma ville, notre idéal

20.00 Vu

20.05 Salto autopromotion

20.55 Météo

21.05 Secrets d'histoire

22.50 La stagiaire

23.39 La stagiaire

23.59 Blum et ses premières ministres



14.40 Météo
17.00 L'invité
18.08 Pardonnez-moi
19.00 Tout le monde veut prendre sa place
21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



16.40 Un dîner presque parfait
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les princesses de l'amour
19.50 Les princesses de l'amour
21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre
23.00 Vété de choc



13.35 Baron Noir
14.30 Baron Noir
16.00 Suicide Squad
18.50 Jamel Comedy Kids
19.50 L'année de Catherine et Liliane
21.00 Vikings
21.45 Vikings
22.30 American Horror Story



15.14 Le chant du loup
19.00 Blanche comme neige
19.10 Les Lyonnais
20.50 Munich
23.29 Blood Diamond



10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
15.45 La fin du temps des cerises
16.40 Au bout c'est la mer
17.45 C dans l'air



19.45 Arte journal
20.48 50 nuances de Grecs
20.55 Black Robe
22.30 Une pure formalité



13.10 Ghost Whisperer
15.50 Mentalist
16.45 Mentalist
17.40 Mentalist
18.35 Mentalist
19.25 La folle soirée du palmashow



14.00 Anvers - Audenarde (241 km)
16.30 Cross-country messieurs
17.30 Championnats de France 2020
19.00 Bruges - La Panne
20.55 Eurosport News
21.00 Eurosport News
23.00 Les temps forts



13.45 Meurtres à l'anglaise
14.40 Meurtres à l'anglaise
15.35 Meurtres à l'anglaise
16.45 C'est que de la télé : première partie
18.10 La télé même l'été !
19.05 La télé même l'été !
20.00 Sicario
22.20 Colombiana



18.15 Les as de la jungle à la rescousse
18.25 Une saison au zoo
19.00 Une saison au zoo
19.30 Une saison au zoo
20.00 Famille je vous chante
21.50 Les tubes de l'été



15.24 Child's Play : La poupée du mal
16.51 Green Zone
19.07 Les autres
20.50 Le livre d'Eli
22.43 Godzilla II : roi des monstres

Sélection



Ciné Frisson - 22.43
Godzilla II : roi des monstres
Film de science-fiction de Michael Dougherty

➔ Dix-sept créatures gigantesques débarquent sur Terre et commencent à s'affronter. Un groupe d'humains tente vaillamment de combattre ces Titans.

Ciné Frisson - 20.50
Le livre d'Eli
Film de science-fiction de Albert Hughes

➔ Dans un monde post-apocalyptique, Eli, un homme solitaire, veille, au péril de sa vie, sur un livre sacré renfermant les connaissances pouvant sauver l'humanité du chaos. L'ouvrage suscite évidemment bien des convoitises dans ce monde sans foi ni loi.



Ciné Premier - 20.50
Munich
Thriller de Steven Spielberg

➔ Après la prise d'otages des JO de Munich qui coûta la vie à onze Israéliens, Tel-Aviv décide de châtier les commanditaires. Nom de code de l'opération : Colère de Dieu. C'est le début d'une longue traque sanglante à travers la planète.

«Keddab.com» en compétition au 14e FNTP

Quand la technologie devient un moyen à des pratiques malveillantes

La pièce de théâtre

«Keddab.com», une comédie qui met en garde contre les méfaits de la technologie lorsqu'elle sert des pratiques malveillantes, a été présentée en tamazight, vendredi à Alger, devant un public restreint.

Mis en scène par Linda Sellam sur un texte de Mourad Snoussi, traduit en tamazight par Mohamed Yergui, le spectacle, déroulé en 60 mn à l'espace Hadj-Omar du Théâtre national Mhieddine-Bachtarzi, aborde dans le rire et la dérision, une relation conjugale en souffrance, rendue par une femme, «Habbouba», qui a cédé au doute et à la suspicion, car son mari irresponsable et infidèle, entretient plusieurs relations extraconjugales à travers les réseaux sociaux et les nombreux appels téléphoniques qu'il reçoit régulièrement. Croyant échapper à la vigilance de son épouse, campée par Souad Hanniz, le mari, rendu par Mohamed Ferchouli, a oublié que «Habbouba» était universitaire et diplômée en informatique. Dans un décor unique multifonctionnel, œuvre de Habel Boukhari, l'espace scénique sert différents tableaux de la pièce, ceux de l'intérieur d'une maison et d'un restaurant notamment, équipés de quelques accessoires, avec au fond, des portraits et photos de famille. La bande son, faite d'ambiances festives et de quelques bruitages d'identifiants sonores de messagerie et de sonneries téléphoniques, a judicieusement permis la mise en situation du spectacle également servi par un éclairage judicieux, qui a

créé des atmosphères adéquates aux différents tableaux proposés. Rappelant la nécessité de l'entente dans le couple, Souad Hanniz et Mohamed Ferchouli, à la modeste expérience issue essentiellement du théâtre pour enfants, ont brillamment servi le spectacle et occupé tous les espaces de la scène, entretenant la dualité et l'intrigue à travers des dialogues contradictoires et directs, aux humeurs coléreuses, dans un rythme ascendant et soutenu. Par son professionnalisme que le monde du 4^e art lui reconnaît, Linda Sellam a su traduire la densité du texte, aux exigences multiples, par une conception taillée sur-mesure et une direction d'acteur des plus concluantes, au plaisir d'un public conquis.

«Angoma», métaphore sur la détresse de la jeunesse dans les sociétés rétrogrades

La pièce de théâtre «Angoma», une métaphore sur la détresse et le désarroi de la jeunesse, proie au manque de perspectives d'avenir et de projets de vie dans les sociétés rétrogrades, a été présentée, jeudi au Théâtre municipal d'Alger-Centre. Inscrite dans la programmation des spectacles hors compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), la pièce, «Angoma», est une production de l'association culturelle «Noussour» pour le théâtre de Tindouf, mise en scène par Dris Benhadid, sur un texte Mohamed El Kamel Benzid, qui traite d'une thématique qui s'inscrit dans le registre du Théâtre de l'Absurde. «Angoma», légende d'une secte qui se sert d'enfants comme gage de rapprochement au monde macabre et ténébreux



des démons et des diables, est la métaphore d'une société qui sacrifie sa jeunesse en la poussant vers l'errance par l'absence de projets de vie. Rendu par Mustapha Mohamed, Souid Ahmed Bahama et Abdelghani Wassim, le spectacle traite d'une rencontre entre deux individus égarés, l'un statique, dans la méditation entouré de montres, et l'autre en mouvement, anxieux et alerté, car pressé de trouver son chemin. Dans des conflits transférés sur le terrain de la réflexion, les comédiens échangent leurs visions, chacun allant de son argumentaire pour quitter le mur qui empêche d'évoluer et aller de l'avant en franchissant la porte qui s'ouvre sur le chemin de la lumière. Le spectacle parle de la jeunesse et de l'errance de l'individu, en quête effrénée de fins inconnues pour des débuts incertains et confus», a expliqué le met-

teur en scène. Dans une scénographie minimaliste, faite de la suggestion de deux chemins, le premier limité par mur et le second, aboutissant sur une porte et une musique de circonstance accompagnant la trame du spectacle, les comédiens ont donné un rendu en langue arabe plein, dans un jeu qui a occupé l'ensemble de l'espace scénique.

Cette association devait initialement présenter le spectacle «Falso», annulé pour des raisons de santé ayant retenu la comédienne principale, et remplacé au dernier moment par «Angoma».

Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec encore au programme trois spectacles en compétition au TNA, et deux autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au TNA.

R. C.

Salon national du livre

Affluence timide et des lecteurs en quête de nouveautés

Le premier Salon national du livre, qui prendra fin ce samedi, aura marqué le retour de l'activité littéraire dans la capitale, malgré une affluence timide des visiteurs venus découvrir les nouveautés littéraires proposées par quelques éditeurs avec des remises attractives. Marquant la reprise des activités culturelles après une année de suspension en raison de la pandémie du coronavirus, cet événement littéraire aura également été un des premiers salons dédiés au livre organisé par des éditeurs privés sous la bannière l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel). Crise sanitaire oblige, l'affluence dans les allées du pavillon central du Palais des expositions des Pins-maritimes demeure «modeste» par rapport au dernier Salon international du livre d'Alger (Sila), qui drainait une moyenne de 100 000 visiteurs par jour. Le Salon est également marqué par une réduction des surfaces d'exposition occupées par les éditeurs qui n'ont pas ressorti leurs stands «spacieux» et «esthétiques», relèvent des habitués du Sila. Une virée dans les allées du Salon permet de constater un manque d'«entrain» de la part des exposants qui ont choisi de réduire la surface d'exposition avec une

mise en place «minimaliste». Quelques éditeurs participent à ce Salon avec de nouveaux titres dans la littérature, l'histoire ainsi que des essais et témoignages. Les éditions «Casbah» proposent une vingtaine de titres en français dont «Le baiser et la morsure» de Yasmina Khadra, «Le mauvais génie» de Nadjib Stambouli, «Zelda» de Meriem Guemache ou encore «Migrants sans noms» de Tawfiq Belfadel.

L'éditeur public Anep, pour sa part, invite les lecteurs de Merzak Bagtache, disparu dernièrement, à découvrir son dernier roman «Quatro» en plus notamment d'autres auteurs à l'instar de Rabéa Douibi pour sa fiction «Journal d'une jeune schizophrène».

Les éditions «Chihab» se limitent à quelques nouveautés notamment les romans de Nassira Belloula «Il ne fallait pas s'en prendre à nous» et «L'histoire et la géographie», premier roman de Yasmina Azzoug, alors que les éditions «Hibr» marque sa participation avec une dizaine de nouveaux titres notamment «Les colombes du paradis», de Abdelkader Khehil et «Le rai en question», un recueil d'articles critiques sur ce genre musical algérien. Pour la littérature en langue arabe les éditions El Ikhtilef proposent «La dan-

seuse» de Rabéa Djelti, «Nirvana» de Amine Zaoui ou encore «Zenqet e'taliane» de Boumediène Belkbir. Malgré les remises sur les livres, allant pour certains éditeurs jusqu'à 50%, les ventes «stagnent», relèvent des exposants qui peinent à conquérir un lectorat à la recherche d'ouvrages édités à l'étranger et de littérature jeunesse.

Rencontrés par l'APS, des habitués des manifestations littéraires, disent être «insatisfaits» des nouveautés proposées, jugées peu «attractives» et relèvent la «rareté des nouveaux romans de jeunesse». Des parents ont également regretté que le jeune lectorat doive «se contenter de versions abrégées des classiques de la littérature universelle».

Une première expérience d'organisation

Malgré des promotions pour booster les ventes et la réduction des tarifs de location des stands (ramenés à 3 800 DA au lieu de 6 000 DA le mètre carré), visiteurs et éditeurs semblent «peu emballés» pour cette foire, a constaté l'APS. Le secteur de l'édition ayant été lourdement impacté par la pandémie, de nombreux éditeurs disent «être dans l'incapacité d'éditer de nouvelles publications

et d'assumer les frais d'un salon». Sur le plan organisationnel, cette édition aura été marquée par l'annulation d'un grand nombre de conférences inscrites dans le programme culturel et professionnel de ce salon, à l'exemple des rencontres-débats sur le livre et la lecture en milieu scolaire et sur la protection des droits d'auteur et le piratage d'œuvres littéraires. L'Onel, par la voix de son président, renvoie la responsabilité aux intervenants qui ont fait défection, en regrettant le «manque de communication» de la part des institutions qui devaient animer ces «rendez-vous manqués».

De nombreux exposants ont également regretté le «manque» de communication sur cet événement qui, de l'avis de certains, n'a pas bénéficié d'une assez large couverture médiatique ni d'une assez grande visibilité. Par ailleurs, les visiteurs ont été soumis au respect des consignes sanitaires émises par les autorités compétentes notamment l'interdiction d'accès aux moins de 16 ans, le port du masque, la prise de la température ainsi que les restrictions concernant les rassemblements. Plus de 200 exposants algériens prennent part à ce salon, ouvert au public jusqu'au 20 mars.

R. C.

SPORT

Ligue 2 (7^e journée)

Le WAB rejoint le RCA, l'USMA et MCBOS conservent la tête

Le WA Boufarik vainqueur en déplacement devant le RC Arbaâ (1-0), a rejoint son adversaire du jour en tête du classement du groupe Centre, alors que l'USM Annaba (Est) et le MCB Oued Sly (Ouest) ont conservé leur avance en tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 7^e journée du championnat de Ligue 2 de football, disputée samedi.

Dans le groupe Centre, le WA Boufarik a infligé la première défaite de la saison au RC Arbaâ (1-0) et partage désormais la tête du classement avec son adversaire du jour avec un total de 14 points, soit une unité de plus que les deux clubs bougiotes, la JSM Béjaïa et le MO Béjaïa. Après un début de saison compliqué, la JSMB large vainqueur devant le CR Béni Thour (3-1) et le MOB auteur d'un match nul à Blida, squatte la troisième place du classement, en embuscade derrière les deux co-leaders.

Juste derrière, l'USM El Harrach qui a battu difficilement le WR M'Sila (3-2) et l'ES Ben Aknoun auteur d'un match nul face à l'IBL Lakhdaria (0-0), se partagent la 5^e place avec 12 points. De son côté, le RC Kouba a concédé une deuxième défaite consécutive en s'inclinant face à l'Amel Boussaâda (2-1) et se retrouve désormais dans le ventre mou du classement en compagnie de son adversaire du jour.

A l'Est, l'USM Annaba (15 points) a conservé la tête classement en s'imposant à domicile devant l'AS Khroub (1-0), alors queson poursuivant direct, l'US Chaouia s'est également



Le WAB a infligé la première défaite de la saison au RCA. (Photo > La NR)

imposé dans le derby des Aurès face au CA Batna (2-0). L'US Chaouia (14 points) occupe la deuxième place avec le HB Chelghoum Laïd qui a largement battu la lanterne rouge, le MC El Eulma (4-2), alors que MO Constantine est logé à la 4^e place avec 12 points.

Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, leader surprise après 7 journées de compétition, maintient la cadence en s'imposant à domicile devant l'US Remchi (3-0) et conserve deux points d'avance sur son poursuivant direct l'ASM Oran également vainqueur face au CR Témouchent (2-1). De son côté, le SC Ain Defla tenu en échec par le CRB Ain Oussera (2-2) a été rejoint à la 3^e place du classement par le SKAF Khemis, qui a battu l'OM Arzew (1-0). La 8^e journée de Ligue 2 aura lieu les 25 et 26 mars. Les matches du groupe Est et Centre sont prévus jeudi, alors que ceux de l'Ouest se tiendront vendredi.

R.S.

Groupe Centre, disputés samedi :

IBLL - ESBA	0-0
USMH - WRM	3-2
USMB - MOB	0-0
ABS - RCK	2-1
JSMB - CRBT	3-1
RCA - WAB	0-1

Classement :

	Pts	J
1. RC Arbaâ	14	7
--. WA Boufarik	14	7
3. MO Béjaïa	13	7
--. JSM Béjaïa	13	7
5. ES Ben Aknoun	12	7
--. USM El Harrach	2	7
7. RC Kouba	9	7
--. Amel Boussaâda	9	7
9. IB Lakhdaria	7	7
10. CR Béni-Thour	5	7
11. WR M'Sila	3	7
12. USM Blida	2	7

Groupe Ouest :

MCBOS - USR	3-0
CRT - ASMO	1-2
IRBEK - RCBOR	1-1
SKAF - OMA	1-0
MCS - JSMT	1-1
CRBAO - SCAD	2-2

Classement :

	Pts	J
1. MCB Oued Sly	19	7
2. ASM Oran	17	7
3. SC Ain Defla	13	7
- SKAF Khemis	13	7
5. CR Témouchent	11	7
6. RCB Oued Rhiou	9	7
7. MC Saida	8	7
8. JSM Tiaret	7	7
9. IRB El Kerma	6	7
10. CRB Ain Oussera	5	7
11. OM Arzew	4	7
12. US Remchi	1	7

Résultats :

Groupe Est :

HBCL - MCEE	4-2
USC - CAB	2-0
USMA - ASK	1-0
MSPB - USMK	1-2
MOC - NRBT	1-0
CRBOD - DRBT	3-0

Classement

	Pts	J
1. USM Annaba	15	7
2. US Chaouia	14	7
--. Chelghoum Laïd	14	7
4. MO Constantine	12	7
5. DRB Tadjenanet	10	7
--. NRB Teleghma	10	7
--. USM Khenchela	10	7
8. CRB Ouled Djellal	8	7
9. CA Batna	6	7
10. AS Khroub	5	7
--. MSP Batna	5	7
12. MC El Eulma	4	7

Le Serbe Milutin Sredojevic (Zambie) : «Nous jouerons toutes nos chances face à l'Algérie»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de Zambie, le Serbe Milutin Sredojevic, a indiqué samedi qu'il allait jouer toutes ses chances face à l'Algérie pour espérer décrocher une qualification à la CAN-2021, jeudi prochain à Lusaka, en match comptant pour la 5^e et avant-dernière journée (Gr. H) des éliminatoires. «Nous entrons dans une phase difficile et décisives des qualifications de la CAN-2021 en étant dernier du groupe H, mais la meilleure manière de tester nos forces, c'est d'affronter le champion d'Afrique en titre, une formation redoutable et nous sommes impatients de les rencontrer. Nous jouerons crânement nos chances face à l'Algérie», a déclaré le

coach zambien sur les ondes de la Radio Algérie internationale. Le sélectionneur zambien a évoqué les conditions particulières de cette rencontre et l'ambition de son équipe de jouer toutes ses chances face à l'Algérie pour espérer décrocher une place qualificative au rendez-vous camerounais. «Nous avons une équipe en phase de reconstruction, mais nous serons au rendez-vous pour bien négocier les trois points de la victoire et nos joueurs croient dur comme fer à leur chance. Je ne serais jamais entraîneur de la Zambie si je n'étais pas conscient du potentiel de mes joueurs, sachant tout de même que la sélection algérienne a tenu la dragée haute à de

grandes sélections mondiales comme la Colombie et le Mexique. Je veux positiver les choses et transmettre cette énergie de victoire à mon groupe pour obtenir un meilleur résultat sur le terrain», a-t-il expliqué. Il a également regretté la décision de la Ligue française de football professionnel de ne pas autoriser les joueurs internationaux à rejoindre leurs sélections respectives, privant ainsi plusieurs équipes africaines de leurs éléments. «Je regrette la décision de la Ligue française de football professionnel. Nous aurons quatre à cinq joueurs absents à cause de cette décision et je comprends très bien le mécontentement de mes collègues entraîneurs qui seront sous pression pour obtenir des résultats. Nous avons un plan B et c'est à moi en tant qu'entraîneur de trouver des solutions», a fait savoir le coach zambien.

Invité à donner son avis sur la sélection algérienne et son entraîneur, Djamel Belmadi, le technicien zambien n'a pas tari d'éloges sur la qualité des joueurs algériens qui font «actuellement le bonheur de plusieurs équipes européennes». «Le parcours de la sélection algérienne, dirigée par Djamel Belmadi, a épaté tout le monde lors de la CAN-2019 en Egypte. Cette équipe m'a impressionné et la manière dont ils ont joué a surpris tous les entraîneurs», a conclu Milutin Sredojevic. Qualifiée pour la prochaine CAN au terme des deux précédentes journées disputées en novembre 2020, l'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3^e place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités.

Ligue 1 L'USMA domine la JSMS

L'USM Alger a dominé la JSM Skikda (4-1, mi-temps 2-1), samedi, en ouverture de la 19^e journée de Ligue 1 algérienne de football, devant se poursuivre dimanche. Après l'ouverture du score par le Burkinabé, Belem (7'), les Rouge et Noir s'étaient donnés quelques frayeurs, en concédant un penalty à la 12', transformé par l'inévitable Merzougui (1-1). Mais la joie des Skikdis a été de courte durée, puisque les Usmistes ont repris l'avantage au score dès la 34', grâce à un penalty du Constantinois Belkacemi (2-1). Après la pause, les locaux se sont montrés encore plus incisifs qu'en première mi-temps, et ont réussi à ajouter deux nouveaux buts,

grâce auxquels ils l'ont emporté (4-1) au final. Le premier par Belkacemi (62'), qui s'est donc offert un doublé, avant que Benkhefika ne clôture le festival à la 90'+1, après une passe lumineuse de Zouari. Une précieuse victoire à domicile qui permet à l'USMA de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la 7^e place, avec 27 points, sauf que les Canaris comptent trois matchs en retard, à cause de leur engagement en Coupe de la Confédération contre deux pour l'USMA. De son côté, la JSMS reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seulement huit unités au compteur, en attendant le déroulement des autres matches.

JS Kabylie Le contrat de Bounoua résilié à l'amiable

La JS Kabylie a annoncé samedi avoir résilié «à l'amiable» le contrat qui la liait au milieu de terrain Abdessamed Bounoua, en insistant sur le fait que cette séparation s'est faite d'un commun accord entre les deux parties. «Le milieu de terrain Abdessamed Bounoua a résilié son contrat ce samedi matin, au siège du club. Une séparation à l'amiable entre les deux parties», a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué. De son côté, et cité dans ce communiqué, Bounoua s'est dit «honoré d'avoir porté le maillot de la JSK», club qu'il a rejoint en provenance de

l'USM Bel-Abbès, et auquel il était lié jusqu'au mois de juillet 2021. «Je suis rentré à la JSK par la grande porte et aujourd'hui, c'est aussi par la grande porte que je quitte ce grand club. C'est un honneur pour moi d'avoir endossé le maillot de la JSK, à laquelle je souhaite beaucoup de réussite dans la suite de son parcours», a-t-il ajouté. La direction kabyle a rendu la pareille à ce milieu de terrain de 30 ans, en lui souhaitant également «bonne chance pour la suite de son aventure», en le qualifiant de «joueur sympathique, au comportement exemplaire».

EN DEUX MOTS

Ligue des champions (5^e journée GR. D) : Le Marocain Jaâfari arbitrera MC Alger-Zamalek

Un trio arbitral marocain sous la conduite de Noureddine Jaâfari dirigera la rencontre MC Alger - Zamalek SC prévu samedi 3 avril à 20h au stade 5-Juillet (Alger) pour le compte de la cinquième et avant dernière journée dans le groupe D de la Ligue des champions, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu marocain Noureddine Jaâfari sera assisté de ses deux compatriotes : Yahia Al-Tawali et Hamza Al-Noussiri.

Deuxièmes du groupe D avec 8 points, les hommes de Abdelkader Amrani n'auront besoin que d'un petit point pour valider leur qualification pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition africaine. Les Egyptiens occupent, quant à eux, la troisième place avec 2 unités. L'Espérance de Tunis, solide leader avec 10 points, se rendra au Sénégal pour défier Teungueth FC, lanterne rouge avec un seul point est déjà éliminé.



LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1, 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
Publicité : *La Nouvelle République*.
Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/
E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Sredojevic (Zambie)

«Nous jouerons toutes nos chances face à l'Algérie»

le match à suivre football

Ligue des champions

Le Marocain Jaâfari arbitrera MC Alger-Zamalek

Ligue 2

Le WAB rejoint le RCA, l'USMA et MCBOS conservent la tête

Les piliers du football africain se fragilisent-ils ?

La résonance du cri d'alarme lancé par différents acteurs du football africain et relayé notamment par l'UNFP, aura eu gain de cause et fait même bouger dans le sens positif le gouvernement français qui vient selon beIN Sports Mena et confirmées par Canal+ d'exempter les joueurs concernés de quarantaine, bloquer par leurs clubs respectifs qui refusaient de les libérer, et ce, en s'appuyant sur une circulaire FIFA qui les autorise à agir ainsi dès l'instant où la période d'isolement qui s'applique à leur retour de sélection dépasse 5 jours.

Décidément la FIFA, chez elle, il faut croire que c'est la désolation ou une envie de tout mettre en œuvre pour que le football africain ne se développe point.

Quelle serait la réaction de la FIFA, après la remise en cause de ses instructions par le gouvernement français ? Les joueurs internationaux, Ligue 1, pourront se rendre au Kazakhstan, un pays pourtant situé en dehors de l'Union européenne, tout comme ceux d'autres nationalités. En contrepartie, les différentes fédérations concernées devront s'engager à soumettre leurs joueurs à un test PCR quotidien, indique beIN Sport. En revanche, C+ fait état d'une deuxième condition qui poserait problème puisque «les sélections concernées devraient s'engager à rapatrier leurs internationaux en France via un vol privé à leur retour. Si cette information se confirme, toutes les fédérations n'auront malheureusement pas les moyens d'agir ainsi, même si certaines stars pourront mettre la main au portefeuille...»

La FIFA perd sa partie

Ce qui était hier la «proie» de la FIFA ne l'est pas aujourd'hui. Les clubs français qui refusaient de libérer leurs joueurs non européens pour la prochaine trêve internationale, aux sélections nationales, sonnent l'échec ! L'attaquant néerlandais de l'Olympique Lyonnais, Memphis Depay, se retrouve en effet, lui aussi, impacté par ces mesures car il n'est pas autorisé à rejoindre sa sélection, qui va jouer en Turquie, hors des frontières de l'Union euro-



■ Le Néerlandais Memphis Depay contre la circulaire de la FIFA.

(Photo > D. R.)

péenne». Le capitaine des Gones a, selon un média électronique africain, interpellé les autorités françaises en leur demandant un assouplissement des mesures d'isolement à son retour, comme pour les internationaux tricolores. «S'il vous plaît, puis-je rejoindre mon équipe nationale lundi ? Ce serait juste comme vous faites une exception pour l'équipe de France qui ira jouer à l'extérieur de l'Europe», a plaidé le Batave sur Twitter en mentionnant également le président de la République, Emmanuel Macron.

Solidarité avec les joueurs algériens

L'ancien Red Devil a, selon ce même média africain, exprimé sa solidarité avec ses coéquipiers africains de l'OL comme

Slimani, Benlamri, Cornet, Diomandé et Barcola. «C'est très étrange, les Français peuvent revenir du Kazakhstan, et ne pas subir de 'septaine' alors que l'impact du virus est très haut en France, tandis que les Africains, qui reviendront de pays où le virus circule moins, seront obligés de la faire.

Je ne suis pas un politicien, juste un type lambda, mais ce n'est pas juste. Ce n'est pas malin, non plus, en ce moment : il faut se serrer les coudes, aujourd'hui, et ne pas faire preuve de discrimination ou de racisme. Cela ne donne pas une bonne image», avait taclé le Néerlandais en conférence de presse.

Venant de la part d'une des stars du championnat de France, ce coup de

gueule pourrait faire parler ! Il y avait aussi ce jeudi, comme rappelé par notre édition du samedi, le sélectionneur du Maroc, Vahid Halilhodzic, qui avait une attitude d'un géant qui a épinglé les clubs européens, qui avaient refusé à ce que les internationaux africains rejoignent leur sélection pour la prochaine trêve internationale. «C'est plutôt une attitude 'discriminatoire'».

La Fédération sénégalaise accuse

La FSF accusait les clubs français de refuser de négocier un assouplissement de la période d'isolement avec les autorités. Sur ce point «l'ensemble des clubs professionnels français a alerté, il y a plusieurs jours, le gouvernement français afin de demander une exonération de septain pour les joueurs internationaux à leur retour de sélection», a assuré Rennes. Une demande qui serait restée infructueuse.

«Cette septaine empêchera les joueurs concernés de participer à la 31e journée et mettrait même en péril leur participation à la 32e journée de Ligue 1. L'équité du championnat s'en trouverait alors altérée.

Cette demande a bien évidemment été liée au respect d'une bulle sanitaire très stricte imposée aux sélections nationales ainsi qu'un retour en France en avions privés. Compte tenu de l'absence de retour de la part des autorités françaises, le Stade Rennais F.C. se voit contraint, et ce en accord total avec la FIFA, de ne pas mettre à disposition de leur sélection les joueurs concernés malgré l'attachement et la dévotion de chacun d'entre eux envers leurs pays.»

En réponse aux propos d'Halilhodzic, qui a annoncé qu'il se montrera intransigeant, malgré le contexte particulier, avec les joueurs qui renonceront à honorer leur convocation, le SRFC a tenu à souligner que sa «décision ne peut en aucun cas être imputée aux joueurs et il serait même injuste de le sous-entendre». Le message est passé... parce que «les piliers du football africain ne se fragilisent pas».

H. Hichem

A voir

■ Canal + Décalé : Bastia - Créteil-Lusitanos à 20h40

■ Canal + Sport : Race to Perfection (Doc. Sport) à 21h02

La Der

Championnat arabe de handball : Objectif, battre le record du nombre de participants

Le championnat arabe des clubs de handball (seniors), prévu en octobre prochain à Oran et Arzew, vise à battre le record en matière du nombre des formations participantes détenu jusque-là par Marrakech en 2014, a indiqué le président de l'ES Arzew, club organisateur. «Je suis en contact régulier avec les responsables de plusieurs clubs arabes, et je dois dire qu'ils sont nombreux à manifester leur désir de prendre part au prochain championnat arabe», a déclaré Amine Benmoussa à l'APS, en marge de la visite d'inspection effectuée par une délégation de la fédération algérienne de la discipline, en cette fin de semaine, sur les lieux de la compétition. «Les parties intervenantes dans

l'organisation du championnat arabe des clubs nourrissent l'espoir de battre le record en matière des clubs participants à cette épreuve que détient l'édition de Marrakech (Maroc) depuis 2014, et qui a vu la présence de pas moins de 14 formations», a-t-il précisé.

Le même responsable s'est montré, en outre, «optimiste» sur les capacités du prochain tournoi arabe de se mettre en valeur, aidé dans cela par «l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à cette compétition». «Le fait que ce championnat soit classé comme un événement expérimental en prévision des Jeux méditerranéens (JM) programmés à Oran en 2022, est un autre gage de

réussite de la compétition», s'est encore réjoui le patron de la formation de la ville pétrochimique. Assurant que les 12 commissions du comité d'organisation des JM seront mobilisées pour l'occasion, le président de l'ESA a fixé le dernier carré comme objectif à atteindre par son équipe dans cette épreuve.

Pour ce faire, il compte renforcer les rangs de son effectif par des «joueurs de valeur», sachant que l'ESA devra cravacher dur pour se maintenir dans la division d'Excellence lors de la reprise, dans les prochaines semaines, de l'exercice 2019-2020, interrompu en mars 2020 à cause de la crise de la pandémie du Covid-19.